



## Vente de maison en indivision

Par **cloclo22**, le **01/12/2018 à 09:08**

Bonjour,

Ma mère vend sa maison et nous sommes 3 propriétaires voilà ce qu'à écrit le notaire pouvez vous m"éclairer sur le montant de la part de ma mère mon frère et moi ? la valeur de la maison est de 1.700.000 €.

Je ne comprends pas trop ce langage de notaire il nous a dit 30 % à ma mère et 35 % pour moi et 35 % pour mon frère. Est-ce exact car ce qu'il a mis dans le compromis de vente de la maison ne résume pas cela ou je ne comprends rien.

"L'immeuble, objet des présentes est vendu, en indivision, par :

Ma mère à concurrence de la totalité en usufruit,

Mon frère à concurrence de la moitié en nue-propriété

moi à concurrence de la moitié en nue-propriété.

Merci.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **01/12/2018 à 09:14**

Bonjour,

Que dit l'acte notarié de propriété de cette maison ?

Si cette maison appartenait à vos parents, en indivision, mais pour un partage différent que

50-50, cette écart pourrait se comprendre.

Par **morobar**, le **01/12/2018** à **09:23**

Bonjour,

[citation] il nous a dit 30 % à ma mère et 35 % pour moi et 35 % pour mon frère. Est-ce exact  
[/citation]

Cette valeur indique que votre mère est âgée de plus de 71 ans mais de moins de 81 ans.

Ci-dessous la valorisation de l'usufruit selon le fisc, valeur décroissante en fonction de l'espérance de vie de l'usufruitier.

<https://droit-finances.commentcamarche.com/faq/3573-valeur-de-l-usufruit-bareme-fiscal-et-administratif#bareme-fiscal-de-l-usufruit>